

Tourments sierra-léonais

Le sort de la Sierra Leone oscille entre farce sinistre et tragédie. Des lambeaux de "communauté internationale" font mine de s'y intéresser, alors que seuls s'y intéressent vraiment des trafiquants internationaux de diamants, d'armes et de drogues, plus quelques professionnels de la guerre. La déréliction où est plongé ce pays ne résulte pas que d'une montée de l'indifférence. Elle vient aussi de l'occultation des enjeux : les opinions publiques sont "à la rue".

En France par exemple, les médias accordent aux "exploits" du RUF (la guérilla diamantaire de Foday Sankoh, qui inventa les loteries à l'amputation) une "couverture" infiniment plus importante qu'à la récente guerre civile au Congo-B. Pourtant, ils n'abordent presque jamais le rôle déterminant joué, dans l'essor, l'armement et le financement du RUF, par une décennie de parrainages français : la matrice libérienne (l'entreprise terroriste de Charles Taylor), le cordon ombilical burkinabè (branché sur le côté sombre du régime Compaoré, carrefour des réseaux), les complicités ivoiriennes (dont celle du général Gueï), le *Kriegspiel* obsessionnel de Kadhafi (vibrant supporter de Jacques Chirac), l'implication de mercenaires et intermédiaires français.

Une journaliste de la BBC a fourni à un périodique de gauche un article signalant la présence, aux côtés du RUF, de « *mercenaires ukrainiens et français* ». Le second adjectif a été escamoté. Quand Hubert Védrine parle de « *guerre ethnico-économique* » sans « *solution militaire* », le propos est un peu court. Quand *Libération* (16/05/2000) oppose l'interventionnisme britannique en Sierra Leone à la passivité française au Congo-B (où Paris a tiré toutes les ficelles), tout en passant sous silence les connexions françaises du pyromane libérien Taylor (qui appuie militairement le RUF et écoule ses diamants), on s'interroge.

Parce que les grandes puissances misent désormais sur l'*imperium* régional de la dictature angolaise, on en apprend beaucoup sur les soutiens étrangers à la rébellion Unita (au moins aussi dictatoriale que le régime en place). Pourquoi n'informe-t-on pas l'opinion publique française sur les soutiens à la filière Taylor-RUF ?

Certains contingents de Casques bleus africains ont été ridiculisés. Mais pourquoi n'est pas précisément dénoncé le vol, par plusieurs chefs d'État, de presque tout l'argent alloué à l'équipement et la rémunération de ces contingents ? Comment peut-on baptiser "médiateurs" des incendiaires, Charles Taylor et Kadhafi, dont l'émissaire, Ali Triki, est très introduit à Paris ?

Il reste malgré tout un espoir. Comme à Timor-Est avant l'intervention de l'ONU, on a touché le fond du déshonneur. Même les puissances les moins attachées au rôle des Nations unies considéreront sans doute qu'un minimum de réaction s'impose. Et ce minimum-là, à l'échelle de pays comme Timor ou la Sierra Leone, peut être déjà un pas considérable.

1. Cf. F.X. Verschave, *La Françafrique*, Stock, 1998, p. 202-226, et *Noir Silence*, Les Arènes, 2000, p. 80-91.

SALVES

Grands Lacs : impasses ?

Les captures de Casques bleus en Sierra Leone réduisent encore l'envie des Nations unies d'envoyer une force de paix étoffée dans l'ex-Zaïre, en application des accords de Lusaka. Si en Sierra Leone on pourrait monter à 16 000 hommes, pour laver l'affront, il n'est pas question de dépasser le tiers de ce chiffre sur les milliers de kilomètres du front congolais. Une force d'observation quasi symbolique. Si la situation le permet...

Or toutes les contradictions belliqueuses que nous avons maintes fois développées dans ces *Billets* demeurent présentes, voire s'exacerbent. Les quatre armées étrangères (rwandaise, ougandaise, zimbabwéenne et angolaise) qui occupent ou "défendent" chacune une partie du Congo-Kinshasa s'installent dans la captation des richesses minérales du pays : elles en démolissent difficilement.

Les quatre régimes correspondants, plus celui de Kabila, s'adaptent à cette situation : les logiques de prédation et de corruption dominant, le poids des officiers-entrepreneurs s'accroît, les contre-pouvoirs sont menacés, la démocratie s'éloigne. Même si la presse ougandaise ou l'opposition zimbabwéenne ne partent pas battues d'avance.

Kabila n'a pas du tout envie du « dialogue national » prévu par les accords de Lusaka. « *Toutes les ressources de l'État sont sa propriété privée* », observe Étienne Tshisekedi, ex-leader de la Conférence nationale souveraine (*Libération*, 03/05/2000). Il se prépare à une guerre d'usure, contre le Rwanda principalement, enfermé dans ses options militaristes.

Le Sud-Kivu s'y prête. La population est excédée de payer la double facture du moutisme et des "métastases du génocide" rwandais - depuis l'afflux des réfugiés, la reconstitution et la divagation de forces du *Hutu power*, jusqu'à l'invasion rwandaise. « *Les habitants de Bukavu et de sa région ne savent pas à quel point le génocide continue d'être un traumatisme pour les Rwandais ; et ceux-ci n'imaginent pas combien leur présence est humiliante et intolérable* », explique un témoin.

Résultat : la guérilla se développe, les représailles s'enchaînent (au moins 31 morts mi-mai à Katogota), la haine prospère, l'ethnisme affleure.

Sur ce terrain propice aux manœuvres françafricaines, il semble - cohabitation oblige - que le prurit observé l'été dernier (envoi de commandos et mercenaires aux côtés de Kabila) se soit quelque peu calmé.

L'Union européenne et les États-Unis paraissent dans l'expectative - alors qu'ils disposent de nombreux moyens de pression. Ils s'accommodent assez bien de la décomposition actuelle, sans trop se soucier de son caractère détonant.

Seule lueur dans ce sombre paysage, l'inlassable médiation de Mandela au Burundi. Mais les espoirs qu'il lui arrive de susciter ne seront-ils pas emportés par la tourmente régionale ?

Consensus pétrolier

Le pétrole coule désormais abondamment depuis le Centre-Sud du **Soudan**. Toujours aussi résolu à mater les "sauvages", les "infidèles", la "graine d'esclaves" des régions méridionales, le régime est devenu beaucoup plus fréquentable. Oubliés ses crimes contre l'humanité, les millions de victimes d'une guerre d'agression ou des famines à répétition.

La firme canadienne Talisman est de celles qui ont ouvert le bal des exploitants. Washington trouve de plus en plus d'attraits à un pouvoir longtemps qualifié de terroriste. Paris, fidèle allié de Khartoum depuis huit ans, ne voulait pas braquer son opinion publique par un excès de zèle pétrolier. Mais Total est dans les starting-blocks.

Pendant ce temps, les milices du régime "nettoient" la région, incendiant les villages, torturant et massacrant à l'envi. Des témoins rapportent des scènes d'abomination. Mais le pétrole semble avoir noyé, dans les médias occidentaux, toute velléité de reportage ou d'enquête sur les horreurs de ces nettoyages ethniques. Les famines, passe encore, puisque c'est « une fatalité »...

Agonies

Une telle machine à broyer est parfaitement transposable au **Tchad** voisin, où l'on n'attend plus que le feu vert de la Banque mondiale pour construire le pipe-line vers le golfe de Guinée et commencer l'exploitation du pétrole sudiste ¹.

Cependant, malgré une aide massive de la Libye et du Soudan, le régime Déby est aux abois : l'accumulation de ses crimes a démultiplié ses ennemis, Paris a pris ses distances, même Elf s'est effacée (provisoirement ?), la rébellion du Nord, menée par Togoïmi, ne lâche pas prise. Les troupes gouvernementales subissent de lourdes pertes.

Dans une atmosphère de fin de règne s'y succèdent des règlements de comptes : les militaires des clans et ethnies distants du chef de l'État sont plus volontiers sacrifiés, au combat ou dans le ravitaillement. Les Toubous, dont sont issus la plupart des rebelles du Nord, sont victimes de représailles. Dans le Sud pétrolier, la répression "préventive" semble flamber à nouveau, avec une nouvelle vague d'exécutions sommaires. Ce qui pourrait relancer la rébellion au Sud.

Imputant à la France l'installation d'Idriss Déby, nombre d'opposants aimeraient qu'elle abrège l'agonie. L'État-major, qui a besoin de ses bases tchadiennes, et plus généralement les décideurs parisiens, ne sont pas insensibles à un tel raisonnement - non exempt de contradictions.

Les Tchadiens partisans de la démocratie ne sont pas assurés que Paris fera le même choix. Ils redoutent la mainmise libyenne et l'impérialisme soudanais, mais la Françafrique est aussi l'alliée de Kadhafi et de Khartoum...

1. Korinna Horta, d'*Environmental Defence*, a rédigé une excellente critique du Document d'appréciation du projet (PAD) établi par la Banque mondiale - un chef d'œuvre de la langue de bois, entre duplicité et surréalisme. Il y est écrit par exemple que « *la stratégie du Gouvernement bénéficie d'un large support politique parmi les leaders du pays et à l'Assemblée, prend en compte les attentes de la société civile et le besoin de l'associer au projet* ». Quant à la corruption, le mot même est inconnu...

Parti pris

On se souvient qu'au **Togo**, le dictateur Eyadema a inversé en 1998 le résultat d'un scrutin présidentiel qui avait vu la victoire de son rival Gilchrist Olympio (victoire qu'Eyadema a lui-même admise en privé). Puis il a organisé en 1999 un scrutin législatif truqué, boycotté par l'opposition (majoritaire).

Génées par l'escamotage d'un processus électoral qu'elles avaient cofinancé, la France, l'Allemagne et l'Union européenne ont suspendu la reprise de leur coopération à une négociation entre le pouvoir et ses opposants, en vue de laquelle elles ont désigné un Collège de trois facilitateurs. L'ancien ministre Bernard Stasi, médiateur de la République, y représente la France.

Il a amené dans ses bagages l'un de ses collaborateurs, Philippe Bardiaux (un ancien du ministère de la Coopération), promu « coordonnateur du Collège des Facilitateurs ». Le moins qu'on puisse dire est qu'il s'agit surtout de faciliter la vie du Président imposteur, Eyadema, et de se soumettre à ses caprices.

Le vainqueur réel de 1998 et son parti, l'UFC, n'avaient accepté le processus de négociations que sous réserve d'un nouveau calendrier électoral, commençant par un scrutin législatif régulier au printemps 2000. Lorsque Olympio et l'UFC rappellent cette exigence minimale, et que le pouvoir répond par des faux-fuyants, ce sont les premiers, victimes de la fraude, qui sont dénoncés par le "Collège" comme trop intransigeants. Ce dont se régale bien entendu les médias officiels, en guerre perpétuelle contre l'UFC.

Autrement dit, les facilitateurs - pour lesquels Eyadema est aux petits soins - mettent en œuvre le scénario de la "démocratie apaisée", décrypté par le journaliste camerounais Pius Njawa : le fraudeur est installé en position d'arbitre. Bernard Stasi serait-il à son tour, comme son ami Michel Rocard, séduit par le Mobutu togolais ?

Curiosité malsaine

Au **Cameroun**, toutes les cartes d'identité doivent être remplacées avant le 20 juillet 2001. Lorsqu'il se présente pour établir une nouvelle carte, le citoyen est obligé de décliner une origine ethnique. Celle-ci ne figure pas sur la carte, mais alimente un fichier dont on n'ose imaginer ce que pourra faire l'État policier camerounais (*Le Messenger*, 29/03/2000). Un sujet de débat pour le prochain Sommet franco-africain à Yaoundé ?

Le pot de terre et le pot de fer

Le pot de fer de la répression semble toujours plus résistant que le pot de terre des réactions civiles. On sait qu'il n'en est rien sur le long terme, mais il y aurait de quoi se décourager sur le court ou même le moyen terme. En **Guinée**, Alpha Condé, rival démocrate du président Conté, continue d'être victime de l'acharnement de ce dernier, et d'une procédure inique.

En **Mauritanie**, autre voisin du Sénégal, le leader de l'Union des forces démocratiques, Ahmed Ould Daddah a été arrêté pour la sixième fois. Brutalement réprimée, la manifestation qui s'en est suivie a fait dix blessés. Chronique de dictatures françaises ordinaires.

Même au **Sénégal**, la victoire du suffrage universel n'a pas que des effets bénéfiques. La procédure contre l'ancien dictateur et tortionnaire tchadien Hissène **Habré**, dont on s'était tant réjoui, pourrait s'arrêter prématurément. L'avocat de ce dernier, Me Niang, est aussi le conseiller juridique du nouveau président Abdoulaye Wade...

Dakar-Brazza

Le nouveau régime sénégalais a d'autres faiblesses : Karim Wade, le fils du président, est au mieux avec le régime Sassou II. Quant au Premier ministre Mustapha Niassa, sa réputation d'intégrité ne l'a pas empêché d'être l'associé de Pierre-Otto Mbongo (*La Lettre du Continent*, 20/04/2000), à la réputation inverse : homme d'affaires de Sassou I, il a laissé quelque 100 millions de FF d'"emprunts" non remboursés...

À Brazzaville, la guerre civile et les crimes du régime n'ont pas coupé tous les appétits. La Société générale est devenue l'un des principaux financeurs de Sassou II. Salivant sur l'avenir du chemin de fer Congo-Océan et du port de Pointe-Noire, Vincent Bolloré et son "Monsieur Afrique" Michel Roussin ont été reçus le 26 avril à la table présidentielle (*LdC*, 11/05/2000).

Poursuivant sa politique de "réconciliation", Denis Sassou Nguesso a fait condamner à mort par contumace Bernard Kolelas - leader de la région du Pool, ancien maire de Brazzaville et dernier Premier ministre légitime du pays.

Procès ?

Selon *Jeune Afrique* du 23 mai, « *Omar Bongo (Gabon), Denis Sassou Nguesso (Congo-Brazzaville) et Idriss Déby (Tchad) ont chargé le même avocat français, Me Jacques Vergès, de déposer une plainte auprès du tribunal de Paris pour "offense à chef d'État" contre François-Xavier Verschave* », à propos de son livre *Noir Silence* (Les Arènes, 2000).

Avocat d'Eyadema contre *Amnesty*, du richissime dictateur malien Moussa Traoré contre Jean Ziegler, Jacques Vergès vient aussi de plaider contre Kolelas dans la parodie de procès qui a abouti à sa condamnation à mort. Entre autres références francophones.

MM. les Présidents d'Afrique centrale aimeraient bien étendre leur censure jusqu'à Paris.

Médiatrice

Amie de Jacques Chirac, alliée de la Françafrique, la **Libye** de Kadhafi est très sollicitée en ce moment. Comme médiatrice par exemple, dans l'affaire des otages de Jolo (Philippines) ou celle des Casques bleus capturés par la rébellion sierra-léonaise. On en oublierait presque que le régime libyen est l'initiateur et le premier soutien financier de ces mouvements terroristes.

Alerte sur la CPI

Les États-Unis n'ont pas renoncé à vider d'une partie de sa substance le Traité de Rome instituant la Cour pénale internationale (CPI), à laquelle ils sont hostiles. S'immiscant dans les discussions sur le Règlement de procédure et de preuve, ils tentent d'introduire une règle interprétative de l'article 98 et un Document supplémentaire : ces ajouts, violant certaines dispositions les plus fondamentales des statuts, empêcheraient la Cour de sanctionner les auteurs de génocide, les criminels de guerre ou contre l'humanité qui auraient agi sur ordre d'un État non signataire du Traité de Rome. Sauf si cet État réunit contre lui l'unanimité des membres permanents du Conseil de sécurité...

Bons points

- Les concessions de cinq grandes firmes pharmaceutiques sur les prix de certains traitements **antisida** montrent qu'elles sont obligées de reculer face aux pressions de l'opinion publique. Mais, pour le nouveau président de *Médecins sans frontières*, Jean-Hervé Bradol, « *il ne s'agit que d'un leurre, au moment où les labos sont sous le feu des missiles* ».

D'autant que l'industrie pharmaceutique veut faire signer à 15 pays d'Afrique un nouvel accord sur la propriété intellectuelle qui aboutirait à « *maintenir un prix de dix à vingt fois supérieur pour les médicaments essentiels qui pourraient être proposés sous forme générique* » (*Le Monde et Libération*, 12/05/2000).

La pression, organisée en France par des organisations comme *Agir ici*, *Act Up* et MSF, doit donc s'intensifier.

- Un ex-commissaire de police brugeois, Gérard Soete, a avoué comment en 1961 il avait fait disparaître le corps de Patrice **Lumumba**, à la scie à métaux et à l'acide. La Belgique, qui a créé une commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat et la disparition de Lumumba, ne masque plus ses crimes coloniaux et néocoloniaux. Quand donc la France sera-t-elle aussi grande que la Belgique ?

- Fin avril à Dakar, lors du Forum mondial sur l'**éducation**, 180 pays se sont engagés à ce que chaque enfant puisse bénéficier en 2015 d'un enseignement primaire gratuit, obligatoire et de qualité. Coût supplémentaire : 8 milliards de dollars par an (à peine 3 dix-millièmes de la production planétaire).

Une promesse pour rien ? Pas si sûr. Un cadre d'action collectif a été adopté (*Le Soir*, 02/05/2000). Il acte la reconnaissance de l'éducation comme bien public universel, et place les États signataires face à leurs responsabilités.

Fausse notes

- Le 22 mai, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont repoussé la proposition belge d'un embargo sur les **livraisons d'armes** aux belligérants d'Afrique. Prétexte : il servirait surtout à enrichir les trafiquants d'armes (*Le Soir*, 23/05/2000). Comme s'ils n'étaient pas encouragés ou autorisés par les services secrets occidentaux...

Mais ce n'est pas avec des embargos que la France a pu, sur les deux années 1997 et 1998, augmenter de 75 % ses exportations d'armes par rapport à 1995-96 (*Le Canard enchaîné*, 03/05/2000).

- Les **garanties publiques à l'exportation** sont fréquemment le support de grands contrats douteux et corrompus (tel celui de Total en Birmanie). Les sinistres, parfois énormes, sont réglés par le contribuable. Une situation vigoureusement dénoncée par les ONG.

L'OCDE abrite un groupe de travail sur le sujet. Bien qu'il s'agisse d'argent public, le canevas des réformes envisagées est tenu secret : il est inaccessible aux ONG du Nord, et a fortiori à celles du Sud (*Les Amis de la Terre*, 26/04/2000).

- Entendue par la mission parlementaire d'information sur la délinquance économique et financière, la juge **Éva Joly** a signalé qu'elle ne disposait que de 1,5 enquêteur pour l'affaire **Elf**.

« *La France est un pays agréable pour blanchir quelques dizaines de millions de francs* », a-t-elle déclaré, avant de plaider pour la transparence en matière d'impôts et de revenus. Le président fabiusien de la commission des Affaires étrangères, François Loncle, en a perdu son sang-froid : « *Est-il moral que tel ou tel juge soit fasciné par les médias ?* » (*Libération*, 10/05/2000).

Ce sont plutôt les médias qui sont fascinés par tel ou tel magistrat indépendant... La juge Joly déclare avoir envoyé, avec sa collègue Vichnievsky, « *un certain nombre de lettres à notre hiérarchie sur les différentes formes de pression dont nous avons été l'objet. Ces lettres sont restées sans réponse* » (*Le Journal du Dimanche*, 14/05/2000).

Errata

- Recyclé dans la "diplomatie", l'ex-patron de la DGSE Jacques **Dewatre** est bien chargé de veiller aux intérêts stratégiques français dans la Corne de l'Afrique, mais pas comme ambassadeur à Djibouti (Fausse notes, n° 79) : il a été nommé dans la capitale voisine, Addis Abeba, cotutrice de Djibouti avec Paris.

- À **Djibouti** (décidément !), le cas de viol avec mutilation signalé dans *Billets* n° 81 n'est pas le fait de militaires français mais djiboutiens. Nous avons mal compris un témoignage.

- Dans ce même numéro, p. 7, il a été omis de préciser que le texte *Rwanda : le devoir d'interrogation* a été rédigé par le *Comité Vérité sur le Rwanda*.

(Achevé le 25/05/2000)

Françafrique

« J'accuse Jacques Chirac d'avoir été, si longtemps, le plus fidèle soutien du régime ignominieux de Ben Ali ». (**Taoufik BEN BRIK**, le 01/05/2000, à sa cinquième semaine de grève de la faim).

[Par son action volontairement très médiatique, Taoufik ben Brik a donné un coup de projecteur extraordinaire sur la nature du régime tunisien, caricature d'État policier, et provoqué un recul considérable des connivences françaises. Dans un texte à la fois modeste, humoristique et juste (Je veux détruire le symbole que je suis devenu, in Libération du 24/05/2000), il explique qu'il n'a pas fait grand-chose, "tel une reine des abeilles, dans la ruche, immobile, passive, juste bonne à perdre des kilos alors que s'affairaient autour de moi les abeilles" courageusement engagées dans des actions de résistance concrète. Bravo l'artiste !].

« Nous sommes sensibles à ce que des entreprises occidentales puissent apporter une amélioration concrète au mode de vie des **Birmans**. Il y a encore quelques jours, j'ai écrit au président de Total, Thierry Desmarest, en lui demandant de faire évoluer la condition d'insertion de son entreprise dans ce pays ». (**Hubert VÉDRINE**, ministre des Affaires étrangères, réponse à une question orale de la députée verte Marie-Hélène Aubert, 25/04/2000).

[Billets a décidé de classer les relations franco-birmanes dans la rubrique "Françafrique" : mêmes réseaux (jusqu'aux Sirven et Falcone), même odeur d'hydrocarbures, même mélange de criminalités économique et politique. On se demande bien comment Total va pouvoir « apporter une amélioration concrète au mode de vie des Birmans » en étant le principal soutien étranger d'une dictature qui les opprime et les ruine].

« Total est l'étendard dont se pare la narco-junte **birmane** pour tenter de masquer ses crimes multiples. Déjà, l'été dernier, la diplomatie française avait pris un tournant caricatural lors de la nomination à Rangoon de M. Amaudric du Chaffaut. Cet ambassadeur a en effet battu un record interne à l'administration française : il a passé quatorze ans à la direction des affaires internationales d'Elf. Il quitta le groupe pétrolier en même temps qu'Alfred Sirven, qu'il avait côtoyé pendant trois ans. [...] [La] réponse à l'Assemblée *[d'Hubert Védrine]* confirme la tendance : comment désormais distinguer notre diplomatie birmane d'un appendice du service de communication de TotalFinaElf ? ». (**Annie FAURE**, présidente d'Info-Birmanie. In Libération du 12/05/2000).

« La France n'envisage pas de devenir partie à la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation et l'instruction des **mercenaires**. Il n'est donc pas, dans l'état actuel des choses, dans l'intention du Gouvernement d'engager une procédure au plan interne en ce sens. [...] Certaines dispositions de cet instrument, négocié dans le cadre de l'Organisation des Nations unies, posent en effet problème, à commencer par la définition qui y est donnée du mercenaire ». (**Hubert VÉDRINE**, réponse à une question écrite de la députée socialiste Martine David. J.O. du 03/04/2000).

[Cette réponse, fournie au moment où nous lançons une campagne pour l'adhésion de la France à la Convention de l'ONU, ne nous étonne guère : Paris, pour ne plus intervenir ouvertement, multiplie les recours aux mercenaires. Au cabinet du ministre Védrine, on invoque carrément à leur propos « la liberté du commerce ».

On comprend aussi les problèmes de définition, quand l'Élysée banalise l'utilisation des vrais-faux mercenaires - tous ceux qui « suscitent la confusion en portant parfois un uniforme qui ressemble à celui qu'ils ont porté hier » (Charles Josselin, in Jeune Afrique du 07/12/1999). Avant probablement de le porter demain.

Pour tester la pertinence de leur inaction sur la question mercenaire, nous suggérons à MM. Chirac, Jospin et Védrine d'interroger le peuple français par référendum : est-il pour ou contre le libre commerce des mercenaires africains en France ?].

« **Jérôme Monod** a tout réussi dans sa vie. Sa vie administrative, sa vie politique, sa vie dans l'entreprise ». (**L'Élysée**. Communiqué marquant l'arrivée du président du Conseil de surveillance de Suez-Lyonnaise des Eaux-Dumez au cabinet de Jacques Chirac. Cité par *Le Canard enchaîné* du 17/05/2000).

[Celui qui va animer la campagne présidentielle de Jacques Chirac est un énarque de la promotion « France-Afrique » (sic). Entre 1960 et 1980, il a appartenu à plusieurs cabinets ministériels, dont ceux des Premiers ministres Debré et Chirac. Secrétaire général du RPR, il est passé sans transition, en 1980, de la Cour des Comptes à la très corrompue Lyonnaise des Eaux, qu'il a dirigée pendant près de deux décennies. Devise de l'entreprise, et panacée de sa "réussite" : arrose que pourra.

André Kamel, dirigeant de la filiale Dumez-Nigeria, a élevé cette technique à l'un des beaux arts. Certains Africains lui en sont infiniment reconnaissants. Pas tous. La réussite reste très sélective.

Jérôme Monod est un ami de Kadhafi, qui a conclu avec Suez-Lyonnaise un contrat gigantesque. Il est administrateur de TotalElfFina. Bref, eau et carbures à tous les étages].

« Pasqua avait sans doute des choses à dire à Chirac à propos de ses protégés cités dans l'affaire Elf. Voilà un dossier qui les rapproche ». (**Philippe de VILLIERS**, vice-président du RPF présidé par Charles Pasqua, à propos du déjeuner en tête à tête du 12/04/2000 entre Pasqua et Chirac, à l'Élysée. Cité par *Le Canard enchaîné* du 19/04/2000).

« J'ai d'ailleurs dit à Charles : "Ce n'est pas à ton âge, 72 ans, que tu vas commencer une carrière de dictateur. On n'est pas en Roumanie, au Zaïre, au Congo, en Bolivie !" ». (**Le même**, réagissant aux tentatives du président du RPF de s'attribuer les pleins pouvoirs sur le parti. Cité par *Le Monde* du 18/05/2000).

[Effectivement, les amis de Charles Pasqua ont fomenté en 1991 un coup d'État visant à rétablir au Congo-B la dictature de Sassou Nguesso : on en a trouvé la preuve dans les coffres-forts d'Elf. Fin 1996, ces amis ont recruté des mercenaires serbes au secours de Mobutu. Pour la Roumanie et la Bolivie, on n'était pas au courant...]

Jean Lebrun (*France-Culture*, 12/05/2000, 18h20) : « Vous me disiez en aparté que les partis politiques se privent de beaucoup de moyens d'action : la prise d'otages, la guerre violente... »

- « Oui, oui. J'ai toujours eu une petite sympathie pour les rebelles ». (**William ABITBOL**, fidèle adjoint de Charles Pasqua).

« Certains pays paraissent plus aidés que d'autres *[par la France]*. [...] Le Gabon, par exemple, bénéficie d'une aide plus importante rendue nécessaire par la contrainte d'équiper un territoire immense ». (**Charles JOSSELIN**, ministre de la Coopération, entendu le 25/04/2000 par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale).

[Même le président mitterrandien du Haut conseil de la Coopération internationale s'étonne que le riche Gabon soit, par habitant, le premier bénéficiaire de l'aide française. Plutôt que d'admettre que ce pays a davantage besoin de redistribution que de charité, le ministre invente une justification "sur mesure", qui n'a bien sûr jamais profité aux immenses territoires du Mali ou du Niger. Quant à « équiper » le Gabon, il s'est agi surtout d'exploiter à bon compte son pétrole, sa forêt et ses minerais].

Droits de l'homme

«Rechercher le consensus plutôt que répondre aux atrocités est devenu le but principal des activités de la Commission [des Nations unies pour les droits de l'homme] ». (Human Rights Watch, citée par Le Monde du 25/04/2000).

« [Le vote des résolutions dans cette Commission est] d'abord une affaire politique, tributaire de tractations n'ayant souvent pas grand-chose à voir avec les droits de l'homme ». (Un diplomate africain, ibidem).

[Ces deux constats désabusés ponctuent un article de Jean-Claude Buhrer (Les droits de l'homme en panne à l'ONU) qui montre comment les États coutumiers du crime politique et/ou de la torture, majoritaires dans le monde, ont trouvé le moyen de traduire cette majorité jusque dans la Commission chargée de dénoncer de telles pratiques. La Cour pénale internationale n'est malheureusement pas encore prête à prendre le relais de cette instance discréditée].

À FLEUR DE PRESSE

Le Monde, *L'enquête sur l'affaire Borrel est minée par la suspicion*, 16/05/2000 (Philippe BROUSSARD) : « Assassinat ou suicide ? Voilà bientôt cinq ans que "l'affaire Borrel" - du nom d'un juge français mort dans des conditions étranges, le 18 octobre 1995 à Djibouti - se heurte à cette question. La première hypothèse - celle de l'assassinat, est défendue avec obstination par sa veuve, elle-même magistrate à Toulouse. La seconde, celle du suicide, emporte, pour l'instant, la conviction des enquêteurs.

Toute à son combat, Mme Borrel reproche en effet aux juges Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire, ainsi qu'aux autres intervenants (policiers, experts...) de vouloir "étouffer" ce qu'elle qualifie, sans preuve, "d'affaire d'État" impliquant les autorités djiboutiennes. [...] Au mois de mars, les juges se sont rendus pour la deuxième fois sur place. Des policiers et un représentant du parquet les accompagnaient, de même que la directrice de l'Institut médico-légal de Paris, Dominique Lecomte, conviée à titre d'expert. Le rapport de cette dernière développe un scénario qui ne laisse guère de place à l'hypothèse criminelle. [...] L'expertise est [...] contestée par le Syndicat de la magistrature [...].

Les points de friction sont si nombreux entre Mme Borrel et les juges que le dossier semble à jamais miné par le doute. Cette dérive s'explique en partie par les errements de l'enquête initiale, menée en 1995, à Djibouti : autopsie non effectuée ; disparition du dossier médical et des radios... [...]

D'étonnants témoins sortent de l'ombre. Le premier a été Mohamed Saleh Alhoumekani, un ancien membre du service de sécurité du palais présidentiel de Djibouti. Cet homme met en cause l'actuel président, Ismaïl Omar Guelleh [...].

Rien n'a permis d'établir que M. Alhoumekani disait la vérité. [...] Pourquoi aurait-il menti ? Policiers et magistrats soupçonnent une manœuvre de l'opposition locale. [...] "Les investigations des juges ont confirmé qu'Alhoumekani racontait n'importe quoi" assure Me Francis Szpiner, l'avocat du président Guelleh. Selon Me Szpiner, "les enquêteurs français ont eu toutes les facilités pour travailler sur place", ce qui nous a été confirmé de bonne source. [...]

L'un des avocats de Mme Borrel, Me Morice [...], a affirmé détenir une note rédigée, d'après lui, par les services de renseignement français (DGSE) en 1991. [...] Une annexe de ce document présente M. Guelleh comme l'éventuel commanditaire d'un attentat commis en 1990, à Djibouti, contre le Café de Paris. Cette affaire pourrait être à l'origine, toujours selon la partie civile, de la mort du juge Borrel en 1995. S'indignant de la diffusion de ces documents non signés et non authentifiés, Me Francis Szpiner nous a déclaré : "Tout cela est scandaleux, ce sont des faux grossiers, nous assistons à une fuite en avant de la partie civile dont l'attitude vis-à-vis des juges est particulièrement lâche" ».

[Nous ne donnons que quelques extraits de ce long article où le fils du célèbre commissaire Broussard, au nom de l'équilibre, s'emploie subtilement à discréditer le combat d'Élisabeth Borrel (cf. BILLETS n° 78 à 81). Celle-ci a affaire à très forte partie. Lors d'une rencontre au cabinet des juges d'instruction, elle a passé au crible la démonstration de l'expert Dominique Lecomte. Cette dernière a dû admettre que le scénario décrit dans son rapport reposait sur fort peu d'éléments, notamment sur le témoignage assez incohérent d'un médecin français de Djibouti, et qu'il s'agissait plutôt d'une sorte d'opinion. L'autorité de l'expertise signée par la directrice de l'Institut médico-légal doit donc être relativisée.

À Djibouti, les enquêteurs ont consacré l'essentiel de leur temps à tenter de discréditer le témoignage très gênant d'Alhoumekani, et à soupçonner l'opposition d'une vile manœuvre contre leur collègue Guelleh - policier, chef d'un État policier. On comprend qu'ils aient eu « toutes facilités ». De même que le juge Le Loire, lui-même ancien policier, convié à la table du président Guelleh.

Philippe Broussard fait beaucoup de cas des indignations de Me Francis Szpiner, avocat patenté de la Françafrique. Elles sont à géométrie variable. Il a ainsi fait partie de la délégation d'éminents juristes français, envoyée à Libreville par son collègue foccartien Robert Bourgi, en vue de cautionner fin 1998 la réélection frauduleuse d'Omar Bongo...]

LIRE

Tétévi Godwin Tété-Adjalo, *Histoire du Togo. La palpitante quête de l'Ablodé (1940-1960)*, NM7 Éditions, 2000, 725 p.

Après *De la colonisation allemande au Deutsche-Togo Bund* (L'Harmattan, 1998), qui couvrait la période 1884-1940, l'auteur poursuit son *Histoire du Togo* par celle de l'émancipation - un mouvement de deux décennies, dont il fut le témoin engagé.

Le sous-titre résume parfaitement ce passionnant ouvrage : l'*Ablodé*, vocable éwé à connotation biblique (un slogan métis, donc) désigne à la fois l'indépendance, la libération, la démocratie, la dignité... ; l'on sent, au long du récit, tout un peuple divers palpiter dans la quête de cet objectif, reprendre à son compte (comme Martin Luther King) le message de liberté que l'opresseur avait, malgré tout, dans ses bagages.

Ainsi est-ce une histoire militante, au plus beau sens du terme - celui des *Mémoires d'espoir* du général De Gaulle par exemple, mais avec une perspective plus profonde : le général surplombait un peuple "sonné" par la défaite, il la transmuta en victoire par son génie politique plus que par le nombre de ses partisans ; Godwin Tété, lui, se meut dans un peuple gagné progressivement par un mot d'ordre contagieux - riches et pauvres, intellectuels et analphabètes, hommes et femmes. Le rôle de ces dernières est décisif, celui des commerçantes notamment, colporteuses du message interdit. La majorité deviendra telle qu'elle balayera la fraude électorale agencée par le colonisateur, et portera Sylvanus Olympio à la présidence du premier État indépendant d'Afrique francophone.

Cet homme d'une grande culture - antithèse des "authentiques" Mobutu ou Eyadema - devait être assassiné. De Gaulle avec Foccart ont jugé qu'un tel succès dans le mouvement d'indépendance africaine menaçait la grandeur de la France. Pour tous les Togolais qu'a pu désespérer le joug interminable de l'assassin, Eyadema, ce livre représente un formidable antidote. Il est, symboliquement, préfacé par Gilchrist Olympio, le fils de Sylvanus qu'ils ont triomphalement élu en 1998 - un sacre électoral nié par le dictateur néocolonial. Le Togo mérite infiniment mieux que la prison où le confine ce dernier : il a en lui-même tous les talents pour en sortir.

Calixte Baniafounia, *Congo Démocratie*, tome 3. *La bataille de Brazzaville (5 juin - 15 octobre 1997)*, NM7 Éditions, 1999, 305 p.

L'ouvrage a inauguré la collection *Libre Afrique* d'un éditeur audacieux - qui contribue par son existence à libérer l'expression politique des Africains francophones. On en mesure le bénéfice à lire ce livre, à la fois récit d'une guerre ruineuse et exhortation à sortir d'un « Système » politique nécrophile, où les mêmes leaders claniques « sont prêts à se battre jusqu'au dernier Congolais ».

Géraldine Faes et Stephen Smith, *Bokassa Ier. Un empereur français*, Calmann-Lévy, 2000, 385 p.

Ce livre participe d'une lignée de biographies qui tendent, légitimement, à rendre leur épaisseur humaine aux tyrans - ce qui ne minore pas leur nocivité. À s'interdire de considérer leur ambivalence, leurs contradictions, on se condamnerait à ne comprendre ni leurs fourvoiements, ni la capacité de séduction qui facilite leur emprise.

S'agissant de Bokassa, l'enquête des deux journalistes creuse le sillon ouvert par l'ouvrage précurseur de Charles Onana (*Bokassa. Ascension et chute d'un empereur. 1921-1996*. Éd. Duboiris, 1998 ; cf. *Billets* n° 70). Le parcours et les traits du personnage se précisent. Il a eu la "chance", au tournant de l'indépendance centrafricaine, d'être le type de relais militaire dont Paris avait besoin. Jusqu'à son sacre napoléonien, amplement décrit, il abusera de cette consécration française.

Deux démonstrations ne nous convainquent pas : la minimisation des cadeaux faits à Giscard, et celle de l'importance des documents subtilisés par la DGSE au moment de l'opération *Barracuda*, qui destitua Bokassa. Les auteurs contestent le chemin et le volume présumés de ces documents compromettants. Mais ils admettent que, dans les armoires du Palais, des classeurs « manquaient, à en juger les traces de poussière » (p. 252). Ce qui correspond à l'affirmation de Foccart : « des agents du SDECE [...] avaient pour mission de récupérer des documents concernant les relations personnelles entre Giscard et Bokassa » (*Foccart parle*, tome 2, Fayard, 1997, p. 256).

Nous sommes encore moins convaincus, bien entendu, par la thèse conclusive : « *Le couronnement* [de Bokassa] à Bangui [en 1977] a été [...] le paroxysme du néo-colonialisme français [...] le bouquet final avant l'extinction des feux » (p. 368). Faudrait-il dater de plus de vingt ans le décès de « la "Françafrique", ce continent fusionnel dont on parle tant depuis qu'il n'existe plus » (p. 366) ? Qu'en pensent les peuples auxquels on a imposé les Sassou Nguesso, Déby, Eyadema, Biya, Bongo, Guelleh, Ould Tayah, Compaoré ? les victimes rwandaises, libériennes, sierra-léonaises, soudanaises, bissau-guinéennes des grandes manœuvres françaises ?

Association Survie, 57 avenue du Maine, F75014-Paris - Directeur de la publication : François-Xavier Verschave - Imprimé par nos soins
Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Juin 2000 - ISSN 1155-1666 - Abonnement: 100FF (Étranger: 130FF)
Tél. (33 ou 0)1 43 27 03 25 - Fax (33 ou 0)1 43 20 55 58 - survie@globenet.org - <http://www.globenet.org/survie>